



Paris, le 4 mars 2021

**La filière électronique,
un contributeur incontournable de la transition environnementale, de la souveraineté et de la
résilience du pays**

A l'occasion de la réunion du CSF Industries Electroniques, présidée par Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre Déléguée chargée de l'Industrie, et de la signature de l'avenant au contrat stratégique, la filière électronique s'est dotée de nouvelles ambitions majeures pour valoriser l'excellence et le rayonnement de ses industries, en réponses aux enjeux numériques et environnementaux de l'industrie du futur.

Le Comité Stratégique a dressé un **bilan très positif des actions mises en œuvre autour des 6 axes prioritaires** du contrat de filière signé en mars 2019 :

- Plan Nano 2022 et Projet d'intérêt européen commun (PIEEC) Nanoélectronique pour l'innovation et la recherche
- Développement de l'intelligence artificielle embarquée,
- Industrie électronique durable du futur,
- Numérisation de la supply chain,
- Lancement d'un engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC),
- Plan de relance Export de l'électronique,...

... qui sont autant d'accomplissements concrets et qui témoignent de la **vitalité** et du **rôle essentiel de la filière électronique sur toute la chaîne de valeurs** (fabricants, sous-traitants et distributeurs) dans un contexte de crise sanitaire et de concurrence internationale accrue

Pour y faire face, le Comité stratégique de filière - qui représente en France 15 Mds d'euros de chiffre d'affaires, 80 000 emplois directs et 170 000 emplois indirects - s'est engagé sur de **nouvelles priorités majeures aux côtés des Pouvoirs publics**.

Au-delà de l'actualisation des axes prioritaires du contrat, **trois nouveaux axes structurants liés aux enjeux prioritaires du plan France Relance** ont été ajoutés, autour de la contribution à la transition environnementale, la souveraineté, la résilience, et la cohésion et sur les relations de coopération entre l'écosystème électronique français et les filières aval partenaires.



Parmi les livrables attendus :

- La **stratégie d'accélération électronique 2021-2025** et le nouvel IPCEI sur l'Électronique et la Connectivité
- **Les coopérations avec les filières aval** notamment la filière automobile (électronique de puissance) ou la filière aéronautique (mise en œuvre des conclusions de la mission conjointe sur le contrôle des exportations)
- La **stratégie d'accélération « Intelligence Artificielle » 2021-2025**,
- Le **plan d'attractivité de la filière électronique**
- La poursuite des actions essentielles menées en faveur de la **résilience** de la filière.

« Avec ces nouvelles ambitions, la filière poursuit résolument sa mobilisation en faveur de l'industrie électronique française et maximise son rôle majeur pour l'industrie et l'économie toute entière », souligne Thierry TINGAUD, Président du CSF Industries électroniques.